**Explications des votes des élus n’appartenant pas à la majorité**

**lors du Conseil Municipal du 25/03/21**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Pour information** : les élus n’appartenant pas à la majorité ont été convié à une réunion préparatoire concernant le budget primitif 2021. Toutefois, M. le maire avait spécifié dès le début de la réunion que nos questions ne devraient concernées que la conception du budget et pas son contenu. Durant cette réunion, M. le maire aura tout de même répondu à une question posée par Mme ALRIC sur le montant proposé pour les frais d’affranchissement (en forte augmentation).

Pour tous les autres points, les élus n’appartenant pas à la majorité n’ont été convié à aucune réunion préparatoire.

**1/ Approbation/Modification du compte-rendu du précédent Conseil Municipal**

Nous avons déjà abordé ce sujet et avons reçu un courrier explicite de M. le sous-préfet le 2 décembre dernier :

Nous nous étonnons donc de la réponse de M. le maire qui affirme le contraire avec aval de la Préfecture.

Nous allons donc, une nouvelle fois, nous rapprocher de M. le sous-préfet afin d’avoir de plus amples informations.

Dans cette attente et considérant que le compte-rendu ne reprend pas l’essentiel de l’ensemble des opinions exprimées, nous votons CONTRE.

**2/ Modification du PV du CM 17 décembre 2020**

M. Daniel MONTAGNÉ avait demandé la modification d’un point du dernier conseil municipal et bien-sûr nous votons POUR.

Il est a noter que malgré la véracité de la modification demandée, elle a été rejetée par l’ensemble de la majorité ! Nous sommes outrés par ce vote illégitime de la majorité.

**3/ Relevé des décisions du maire**

Pas de vote

**4/ Réponses aux questions de l’opposition**

Pas de vote mais nous vous laissons apprécier la qualité des réponses apportées par M. le maire dans le procès-verbal !

**5/ Budget communal : Compte de gestion 2020**

N’ayant été associé à aucune réunion de travail présentant ce budget et, de plus, considérant que le budget présenté est faux (demande gracieuse adressée à M. le maire le 22 mars 2021 et sans réponse à ce jour le 16 avril 2021), nous votons CONTRE.

**6/ Budget communal : compte administratif 2020**

N’ayant été associé à aucune réunion de travail présentant ce budget et, de plus, considérant que le budget présenté est faux (demande gracieuse adressée à M. le maire le 22 mars 2021 et sans réponse à ce jour le 16 avril 2021), nous votons CONTRE.

**7/ Budget communal – affectation du résultat de fonctionnement de l’exercice 2020**

N’ayant été associé à aucune réunion de travail, nous ne pouvons évaluer le bien-fondé de cette affectation, nous nous ABSTENONS de voter.

**8/ Budget communal : Budget primitif 2021**

N’ayant pas obtenu de réponses explicites à nos questions, nous ne pouvons approuver ce budget. Nous nous ABSTENONS.

**9/ Budget assainissement : compte de gestion 2020**

N’ayant été associé à aucune réunion de travail présentant ce budget, nous nous ABSTENONS de voter.

**10/ Budget assainissement : compte administratif 2020**

N’ayant été associé à aucune réunion de travail présentant ce budget, nous nous ABSTENONS de voter.

**11/ Budget assainissement : affectation des résultats**

N’ayant été associé à aucune réunion de travail, nous ne pouvons évaluer le bien-fondé de cette affectation, nous nous ABSTENONS de voter.

**12/ Budget assainissement : Budget primitif 2021**

N’ayant pas obtenu de réponses explicites à nos questions, nous ne pouvons approuver ce budget. Nous nous ABSTENONS.

**13/ Création des postes d’adjoints**

N’ayant pas été associé à cette décision, nous nous ABSTENONS de voter.

**14/ Election des adjoints**

N’ayant pas été informé de cette proposition, en ce qui nous concernent, nos votes ont été : 3 votes blancs et 1 vote nul pour l’un et 4 votes blancs pour l’autre adjoint proposé.

**15/ Révision de la redevance assainissement**

Cette augmentation permettant de pouvoir prétendre à l’obtention de subventions, nous votons POUR.

**16/ Vote des taux de fiscalité directe locale de 2021**

Le montant de la part communale restant inchangé, nous votons POUR.

**17/ Délibération afin d’attribuer des subventions aux associations**

Nous découvrons les nouvelles modalités d’attribution de subventions aux associations (part fixe et part variable). Bien que n’ayant pas été associé à cette décision, nous votons POUR l’attribution de ces subventions.

**18/ Suppression régie scolaire**

Le trésorier de Puylaurens ayant validé la suppression de cette régie, nous votons POUR.